

1. Signature

La totalité des publications du site sont signées de leurs auteurs, que la contribution soit individuelle ou collective. Il est précisé que chaque contributeur assume la responsabilité de sa signature qui est donc engagée par le contenu de sa publication.

2. Langue

Les contributions peuvent être soumises soit en français et/ou en anglais. Les rédacteurs sont libres de proposer d'eux-mêmes la traduction de leurs textes.

3. Longueur des contributions

Il est demandé aux contributeurs de respecter un minimum de longueur de contribution de 3500 caractères.

4. Rythme de publication

Les rédacteurs s'engagent à tenir un rythme d'une publication bimestrielle minimum. Les rédacteurs désirant publier davantage ne sont pas soumis à des limites quantitatives. La présente charte éditoriale définit ainsi un seuil mais non un plafond.

5. Style

5.1 Harmonisation formelle

Une feuille de style commune (taille de police, couleur de titres, pagination) reformate l'ensemble des contributions pour une publication harmonieuse sur le site.

5.2 Démonstration et argumentation

Chaque rédacteur conserve ce qui fait l'originalité de son style d'écriture, à la condition que ce style conserve un caractère argumentatif et démonstratif. L'intérêt du site est de mettre en avant la plus-value personnelle de chaque contributeur.

Les rédacteurs s'engagent à faire leur possible pour rendre la lecture de leur contribution agréable sur la forme et instructive sur le fond. Un style vivant, convaincu, au service d'une argumentation rigoureuse mais dynamique est souhaité.

5.3 Lisibilité

Le jargon et les propos abscons, confus ou obscurs sont à proscrire. Afin de conserver la qualité du site et son niveau, l'usage de termes universitaires et techniques est donc inévitable. Afin de rendre la lecture intelligible sans vulgariser à outrance, il est demandé aux rédacteurs de fournir un effort de pédagogie dans l'écriture afin de garantir la lisibilité des propos, opinions et idées exprimées sur le site.

6. Contenu

6.1 Liberté d'opinion et d'expression

La liberté d'expression tant dans les publications que dans les commentaires visibles sur le site est pleine et entière, dans les limites des dispositions légales en vigueur en France.

Il va de soi que les textes publiés sur le site ne peuvent en aucun cas contenir des propos contraires aux législations en vigueur en France (propos diffamatoires ou infondés, considérations racistes, négationnistes ou antisémites, apologues de crimes, etc) De telles publications tomberaient inmanquablement sous le coup de la loi française et ne peuvent donc être acceptées.

6.2 Thèmes abordés

Une publication porte une analyse ou une opinion. Le but étant de comprendre, de faire comprendre, de s'appropriier et de reformuler.

Le choix des sujet est libre, laissé à la discrétion des membres. Les rédacteurs ne sont pas tenus d'annoncer par avance le sujet de leurs prochaines contributions. Ils doivent cependant inscrire leurs sujets dans les champs suivants: Politique monétaire, Stabilité financière, Régulation et concurrence, Economie institutionnelle, Politiques publiques, Finances publiques, Emploi et chômage, questions sociales, Entreprises, Industries et Compétitivité, Economie du Développement, Finance d'entreprise, Fiscalité.

6.3 Distinction entre l'engagé et le partisan

Les publications expriment la sensibilité de leurs auteurs et sont donc subjectives. Il s'agit cependant d'analyses vouées à l'intelligence de faits et de phénomènes économiques, et non de tracts voués à la propagande.

La philosophie du site est de s'écarter des idées ou discours préconçus pour mettre en avant la contribution intellectuelle personnelle des membres de l'association.

Il ne peut s'agir de faire l'apologie de quelque idéologie, parti ou mouvement politique, secte, association ou structure.

7. Qualité formelle

7.1. Orthographe, syntaxe, vocabulaire

Tous les rédacteurs s'engagent à respecter la qualité formelle de leurs articles en termes d'orthographe, de syntaxe et de vocabulaire, ce qui constitue une intangible exigence au regard de la crédibilité du site, liée à la qualité de son contenu.

Le système de relecture mis en place ne saurait régler à lui-seul le problème de contributions lacunaires en termes d'orthographe, de

syntaxe et de vocabulaire. Il sera donc légitime à refuser de publier une contribution qui ne remplirait pas ces critères et pourra ainsi demander sa réécriture au rédacteur concerné.

7.2. Traductions

Dans le cas des traductions, les membres responsables de celles-ci ou les rédacteurs désireux de soumettre une version traduite de leur contribution, s'engagent à fournir un réel effort en la matière afin d'éviter les pièges d'une traduction littérale ou informatique qui débouche sur des textes illisibles.

7.3. Références aux sources et plagiat

Le plagiat, c'est-à-dire la réutilisation sans références de publications antérieures, est totalement prohibé. Les sources utilisées dans l'article sont obligatoirement mentionnées, dans le corps du texte ou à la fin de celui-ci.

Les règles sont strictement les mêmes que celles observées dans l'enseignement supérieur. La citation des sources est la première condition de publication pour le système de relecture. Un article sans références ne peut pas être publié.

Une publication accusée de plagiat est systématiquement retirée. S'il est constaté à la relecture que cette accusation est justifiée, l'article n'est pas réintégré sur le site. Si au contraire, il est constaté que les accusations de plagiat sont infondées, l'article est réintégré sur le site.

7.4. Choix des illustrations

Les rédacteurs disposent d'un accès à une base de données dans le cadre d'un accord contractuel entre l'association et un prestataire extérieur. Le choix des illustrations est alors libre dans la limite de leur pertinence avec le sujet traité.

Dans le cas d'une contribution proposée sans illustration, les publicateurs se chargent d'intégrer les illustrations de leur choix.

8. Déontologie

8.1. Respect des engagements professionnels des tiers

Les rédacteurs doivent, autant que possible, veiller à ce que le contenu de leurs publications n'entre pas en contradiction avec les obligations professionnelles des autres membres de l'équipe et ne leur fasse courir un risque professionnel en portant préjudice à leur loyauté envers la structure qui les emploie.

8.2. Respect de la cohérence éditoriale du site

Les membres de l'association sont tenus de respecter la cohérence éditoriale et intellectuelle de l'ensemble des publications disponibles sur le site.

8.3. Interdiction des mises en causes ou accusations infondées

L'intérêt de toute publication n'est pas de mettre en cause ou d'accuser d'une manière pamphlétaire un individu, une structure ou une organisation, a fortiori de manière infondée.